

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE MOTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Pour une aire de jeu et un préau adaptés à l'école de l'Étang

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

L'école de l'Étang, située à Châtelaine, accueille aujourd'hui environ 350 élèves.

Cet établissement moderne, intégré au complexe du GigAtrium dans le nouveau quartier de l'Étang, comprend des salles de classe, un accueil parascolaire (GIAP) ainsi que des salles de sport.

Cependant, le préau et l'aire de jeux actuels sont clairement insuffisants et inadaptés à une capacité aussi importante d'enfants.

Les élèves ne disposent pas d'assez de structures ni de jeux adéquats pour s'amuser pleinement, se dépenser et se développer dans de bonnes conditions.

Il s'agit pourtant d'un projet récent, sorti de terre il y a à peine plus de quatre ans. La Commune de Vernier aurait pu, et surtout dû, faire davantage afin de proposer des infrastructures de qualité, adaptées aux âges et au nombre des enfants accueillis.

Plusieurs parents m'ont d'ailleurs approché pour exprimer leur mécontentement face à cette situation. Le préau actuel est largement sous-équipé : un petit toboggan, une balançoire, un modeste terrain de foot-basket, une structure à cordes et trois structures en bois. Cela reste extrêmement limité pour 350 élèves, qui doivent se partager ces installations en permanence.

Par ailleurs, en cas de pluie, la situation devient encore plus problématique. Seule une très petite partie du préau est couverte, obligeant les enfants à s'entasser dans un espace réduit, sans réelle possibilité de bouger ou de s'abriter correctement. Ils n'ont alors d'autre choix que d'attendre la fin de la récréation, dans des conditions peu adaptées.

Nos enfants méritent mieux. Ils méritent davantage d'espaces, davantage de structures, et surtout des installations pensées pour leur bien-être, leur sécurité et leur épanouissement. L'école ne doit pas être uniquement un lieu d'apprentissage académique, mais aussi un lieu de vie où les enfants peuvent se développer pleinement.

Nos enfants méritent de grandir et de s'épanouir dans des conditions dignes et à la hauteur des ambitions de notre Commune.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à prendre toutes les mesures nécessaires et à réaliser si besoin tous les travaux requis afin d'adapter au mieux le préau scolaire à sa fréquentation élevée ainsi qu'aux âges des enfants.

Patrick Ferreira
Conseiller municipal pour le groupe UDC Vernier

Vernier, le 15 mai 2026

